



Le 8 mars à l'honneur du calendrier institutionnel des Baumettes

Par Stéphanie Bonvin

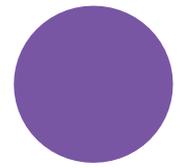
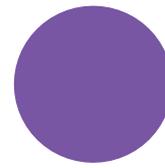
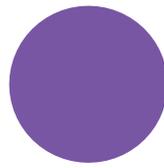
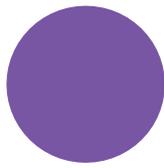
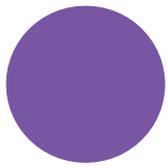
Déléguée au développement durable

La Journée internationale pour les droits des femmes fait partie intégrante du calendrier annuel du développement durable afin de sensibiliser la population mondiale à ses trois enjeux que sont l'économie, le social et l'environnement.

Chaque année, les Nations Unies définissent une thématique différente pour cette journée officielle du 8 mars ; celle de 2023 s'inscrira sous le thème « Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes » en reconnaissance envers la contribution des femmes et des filles qui promeuvent les avancées des technologies transformatrices

et de l'éducation numérique. Ce thème est associé à celui prioritaire de la 67^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, à savoir « L'innovation, le changement technologique et l'éducation à l'ère du numérique pour réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

A noter que le terme « numérique » recouvre à la fois les sciences et les technologies de l'information et de la communication telles que l'informatique, l'électronique et les télécommunications (téléphone fixe et mobile, radio, télévision ou ordinateurs connectés à Internet).



Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes

« La Journée internationale pour les droits des femmes de 2023 explorera **l'impact de l'écart entre les sexes dans le numérique sur l'élargissement des inégalités économiques et sociales**. La rencontre mettra également en évidence la nécessité de protéger les droits des femmes et des filles dans les espaces numériques et de s'attaquer à la violence basée sur le genre en ligne et facilitée par les TIC (technologies de l'information et de la communication).

La participation des femmes et d'autres groupes marginalisés dans le secteur des technologies se traduit par des solutions plus créatives et offre un plus grand potentiel d'innovations qui répondent aux besoins des femmes et promeuvent l'égalité des sexes. Leur manque d'inclusion, en revanche, a des répercussions financières énormes : selon le rapport « Gros plan sur l'égalité

des sexes 2022 » d'ONU Femmes, l'exclusion des femmes du monde numérique a réduit de 1'000 milliards de dollars le produit intérieur brut des pays à revenu faible et intermédiaire au cours de la dernière décennie, une perte qui atteindra 1'500 milliards de dollars d'ici 2025 si rien n'est fait. **Pour inverser cette tendance, il faudra toutefois s'attaquer au problème de la violence en ligne, dont une étude portant sur 51 pays a révélé que 38% des femmes avaient personnellement été victimes.**

Une approche soucieuse de l'égalité des sexes en matière d'innovation, de technologies et d'éducation numériques peut sensibiliser davantage les femmes et les filles à leurs droits et à leur engagement civique. Les progrès en matière de technologies numériques offrent d'immenses possibilités de relever les défis du développement et de l'aide humanitaire.

Malheureusement, les opportunités de la révolution numérique présentent également le risque

Le développement durable

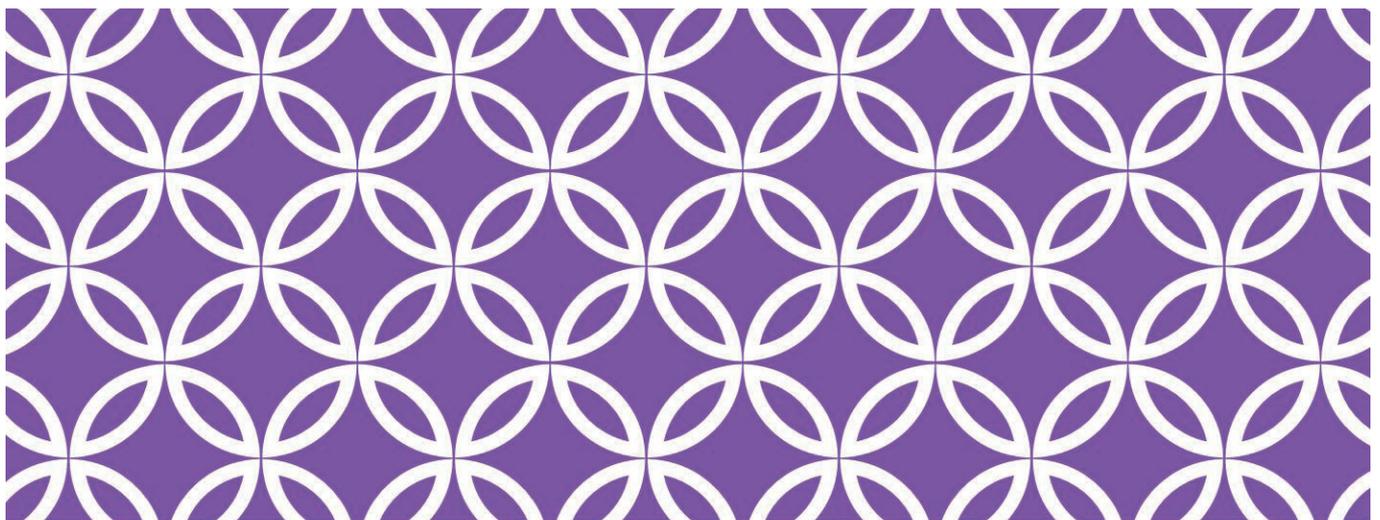
d'une perpétuation des modèles existants sur le plan de l'inégalité des sexes. Les inégalités croissantes deviennent de plus en plus évidentes dans le cadre des compétences numériques et de l'accès aux technologies, les femmes étant souvent laissées pour compte. La nécessité de technologies inclusives (donc qui puissent profiter à toutes et tous sans exclure les citoyens et citoyennes de communautés marginalisées) et transformatrices ainsi que d'une éducation numérique est donc cruciale pour un avenir durable. » **Car sans l'égalité des sexes aujourd'hui, un avenir durable et égal reste hors de notre portée.**

Le 8 mars à l'honneur du calendrier institutionnel de la Fondation les Baumettes

Les équipes de l'animation socioculturelle de l'EMS ont également prévu de mettre cette **Journée internationale pour les droits des femmes** à l'honneur dans le calendrier institutionnel. En effet, le mercredi 8 mars aura lieu un moment d'échange ludique, dès 10h30 à la salle polyvalente.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent mois de mars, synonyme de printemps et d'éclosions de bourgeons !

Article tiré de <https://www.unwomen.org/fr>, site internet d'ONU Femmes



**JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS
DES FEMMES**

